Pétition UNSA Education pour un mouvement transparent et équitable!

Avec la loi Fonction publique du 6 août, les CAPD et CAPA ne seront plus réunies pour traiter des opérations du mouvement.

Le ministère a décidé de ne plus permettre aux délégués syndicaux représentatifs, puisque **élus,** d’exercer pleinement leurs missions sur un des sujets auxquels les personnels sont le plus attachés: les affectations (En 2021, ce sera également sur l’avancement et les promotions Hors Classe et classe exceptionnelle).

Ces élus estiment être «empêchés» dans leurs missions la défiance du ministère est incompréhensible car nous avons toujours œuvrer dans l’intérêt des personnels et du service.

Les représentants des personnels ne seront plus consultés sur les règles de mutation, et ne seront donc plus destinataires des documents permettant d’avoir un regard sur la transparence des opérations. Sans contrôle des délégués du personnel, sans contrepoids syndical des affectations aux mouvements des enseignants 1er et 2nd degré, CPE, Psy-EN, agents administratifs, personnels de santé ou sociaux, techniciens de labo, les conditions de l’arbitraire et l’opacité seront réunies.

Les postes à profil attribués hors barème se multiplient. La défiance des personnels sera forte alors que la confiance envers l’administration de tutelle est nécessaire.

Les craintes que certaines affectations se fassent hors de toute règle, car sans contrôle syndical, sont fortes. Nous ne remettons pas en cause les valeurs ou le professionnalisme de l’administration mais nous savons qu’ils peuvent être sujets à diverses pressions (politiques ou autres).

 Il est essentiel de revenir aux dispositions antérieures:

-Pour permettre de défendre correctement les personnels,

-Pour que l’institution soit nourrie de nos retours constructifs, dans l’intérêt de tous.

**Signez et faites signer la pétition!**

NON au risque d’opacité dans les mutations!

En signant cette pétition, je demande le retour à un contrôle des opérations de mutations par nos représentants du personnel élus.

Je demande donc que l’administration fournisse aux délégués des personnels, les documents habituels, nécessaires au suivi individuel et collectif.

Je demande à l’UNSA Education d'agir pour que le mouvement reste au bénéfice des personnels et ne soit pas un mouvement subi.

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Nom  | Prénom | Profession | Lieu d’exercice /département | signature |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |

Merci de retourner cette pétition à l’Unsa Education, 4 rue Alfred Mézières 54530 Nancy ou par scan à : nancy-metz@unsa-education.org